

SEANCE DU 16 FEVRIER 2015

Président : M. GAVILLON

Présents : Mme RAYNAUD, Ms GUERIN, REVEL, Mmes MAYOUSSIER, CALLY, VENET, CHANET, MICHAUD, FOURNIER-BERGERON, Mrs PETIT, PETITJEAN, ECOCHARD, CURT

Excusé : M. CORDIER

Secrétaire de séance : Mme MAYOUSSIER

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur GAVILLON, Maire, approuve le compte rendu de la séance du 12 janvier 2015 et passe à l'ordre du jour :

URBANISME :

Droit de préemption urbain : La commune n'exercera pas son droit de préemption urbain sur la propriété suivante :

- C758 : *vente SCI HIDIROGLU/M. DURET*

Permis de construire modificatif

- M. KAABECHE Farid/214 rue des Erables : modification des ouvertures sur façades Sud-Est et Sud-Ouest.

Déclaration préalable

- M. MASNADA Xavier/1 lot le Clos : pose de fenêtre de toit
- M. GUILLEMAUD Christophe/35 Domaine des Granges : transformation du garage en chambre avec modification de façade.
- M. KAABECHE Farid/214 rue des Erables : construction d'un abri de jardin de 19.90 m2.

DELIBERATIONS :

Renouvellement du contrat enfance et jeunesse

Monsieur le maire rappelle que le contrat enfance et jeunesse est arrivé à échéance le 31 décembre 2013 et il convient de signer le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement entre la CAF de l'Ain et les communes de LENT- SAINT ANDRE SUR VIEUX JONC – DOMPIERRE – SERVAS. Il présente les différentes données contenues dans la convention, notamment le tableau financier récapitulatif fixant le montant alloué aux communes pour les trois prochaines années, à savoir pour Servas : 8 123.71 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette nouvelle convention et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signer ainsi que les documents s'y rapportant.

Voie nouvelle Val Roman/CD64 : acquisition du terrain

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'ouverture à l'urbanisation des terrains situés à l'Est du village, lieudit « Val Roman », il a été prévu la création d'une voie nouvelle.

Par délibération du 08 mars 2012, le bureau INFRATEC de Revonnas a été missionné pour assurer la mission de maître d'œuvre concernant la création de cette voie nouvelle entre le CD 64 et la propriété EMMAUS.

Le cabinet BERTHET LIOGIER CAULFUTY a réalisé le document modificatif du parcellaire cadastral numéroté et le plan de division.

La réalisation de cette voirie implique que l'Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs, propriétaire du foncier, cède l'emprise de cette dernière à la commune, à savoir :

- Parcelle C 956 « Grand Etang » pour une superficie de 0ha00a88ca.
- Parcelle C 958 « Grand Etang » pour une superficie de 0ha16a17ca.
- Parcelle C 959 « Grand Etang » pour une superficie de 0ha49a36ca.

Le prix a été fixé à 5.00 € le m2.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable à l'achat du terrain nécessaire à la réalisation de la voie entre le CD64 et la propriété EMMAUS, au prix de 5.00 € le m2.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente à intervenir entre l'UACE et la commune ainsi que tous documents s'y rapportant.

Achat terrain consorts FREMION

Monsieur le Maire fait part des différents entretiens avec les consorts FREMION, vendeurs de la parcelle cadastrée C268, située au village, en bordure du CD64 Servas/Saint André, d'une contenance de 774 m2. Le prix de 37.00 € le mètre carré proposé par courrier en date du 15 mars 2007 est confirmé.

Après discussion et délibération, compte tenu de la situation de ce terrain proche des équipements publics, le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour faire une offre à la famille FREMION au prix de 37.00 € le m2.

DIVERS

Bilans 2014

- SPANC (service public de l'assainissement non collectif) : 54 raccordements sont conformes aux normes d'entretien, 31 sont mal entretenus. Rappel que BBA apporte une aide à la mise en conformité.
- SDIS (service départemental d'incendie et de secours) : 184 interventions sur la commune réparties suivant cinq familles de sinistre.

Enfouissement des réseaux : en 2009, le SIEA, dans un avant-projet sommaire, pour l'enfouissement des réseaux au lotissement Domaine des Granges, avait estimé la participation de la commune pour le réseau basse tension à 55 000 €, et pour le réseau France Télécom à 18 900 €. Les travaux réalisés ces dernières années sur différents lotissements ont entraîné une modification des ratios. La participation communale en est majorée. L'avant-projet sommaire 2015 fait état d'une participation pour le réseau basse tension de 143 000€, et France Télécom de 24 300 €. Le conseil municipal décide de reporter les travaux.

POUR INFO

- Rencontre avec un potentiel repreneur du bar/tabac/presse.
- Diagnostic de l'éclairage des bâtiments communaux effectué par le SIEA, en attente des préconisations.

COMPTE RENDU

Danièle RAYNAUD

- Rappel réunion préparation budgets le 05 mars 2015.

Yves REVEL

- Classe groupe scolaire terminée.
- Four pour la section bricolage Sourire d'Automne déménagé et installé.
- Réfection logement type 4 bâtiment de la cure terminé. Logements types 3 et 4 mis en location.
- Logement Mme FREMION, bâtiment de la cure, pose d'un radiateur.
- Local buvette, renforcement de la porte.
- Commission voirie : établissement du programme voirie 2015.

Jean-Pierre PETIT

- Syndicat Veyle Vivante : travaux au moulin de la Fretaz pour régulation du débit d'eau, couplés avec des travaux d'extension et renforcement du réseau d'eau potable sur le domaine des Oures.

Serge GUERIN

- Achat vidéo projecteur pour école primaire, sur crédits 2014 non consommés, demande d'abonnement à Internet pour l'école maternelle.
- COPIL TAP : les effectifs sont stables, une moyenne de 40 enfants par jour.
- Commission sports BBA : certains tarifs pour Carré d'Eau sont modifiés.

Marie-Thérèse VENET

- Syndicat des eaux : étude de travaux pour renforcer le réseau d'eau potable sur la commune.
- Opération « plus d'arbres, plus de vie », énumération de la dotation, plantation le 21 mars 2015.

Nathalie FOURNIER-BERGERON

- Commission mobilité BBA : billettique OURA, titre unique de transport.
- Programmation du déplacement de la gare routière Amiot.
- Visite de l'usine IVECO, fournisseur des bus.

Christèle MAYOUSSIER

- Petite unité de vie de Péronnas : tarifs et effectifs stables.
- Fête du vélo les 06 et 07 juin 2015, pas d'animation prévue sur Servas.
- Assemblées générales des associations locales : Comité des Fêtes, Donneurs de Sang, La Veyle.

Affiché le 20 février 2015.